



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

LE DIRECTEUR GENERAL

Afssa – dossier n° 2007-4401 – ELECTIS BLEU
dossier lié n° 2007-3535

Maisons-Alfort, le 26 novembre 2009

AVIS

de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
ELECTIS BLEU, identique à AMALINE FLOW

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception d'un dossier, déposé par NUFARM SAS, relatif à une demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation ELECTIS BLEU.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence AMALINE FLOW ;

Considérant l'avis de l'Afssa n° 2007-3535 du 15 octobre 2009 relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation AMALINE FLOW ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour ELECTIS BLEU est bien strictement identique à celle déclarée pour AMALINE FLOW ;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation ELECTIS BLEU, présentée par NUFARM SAS, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit AMALINE FLOW.

Marc MORTUREUX